

Il était quatre jeunes britanniques compagnons de Stanley avant 1885 et au début de l'État Indépendant du Congo.



Parminster William Georges est le plus âgé ; né en 1854 il a déjà une expérience des pays exotiques lorsqu'il arrive au Congo 1883 puisqu'il a participé, comme major du régiment des chevaux légers, aux campagnes de Galeka et de Gaïka au Zouloulouland. Au Congo il remplaça même Sir Francis de Winton pendant l'absence de celui-ci. Durant son second terme il fut nommé directeur des Finances mais en 1887 il rejoignit la direction de la SAB, direction qu'il assumera seul à partir de la disparition de Delcommune et ce jusqu'en 1893 date de sa rentrée définitive en Europe. Malade, il mourra à Nice l'année suivante, à l'âge de quarante ans.

Glave Edward James est né en 1863 et est recommandé à Stanley par M. Burgart chez qui il a été engagé comme commis en 1880. Durant ses temps libres il s'adonne à l'étude des langues africaines (kishwaili et kibangi) ainsi qu'au dessin. En 1883 il est engagé par l'AIC et stationné à Lukolela avec la mission d'y édifier une station. En 1885 il est nommé chef de poste de Bolobo puis de la station de l'Equateur. Après son congé, en 1887 il repart au service de la Sandford et voyagea en Amérique latine et en Alaska. En 1893, en explorateur indépendant, il revint en Afrique au Nyassaland et en Rhodésie avec l'intention de rejoindre l'EIC où la guerre contre les esclavagistes avait débuté. Fin 1894, il traverse le Maniema par Kabambare et Nyangwe et rejoint Matadi via Ponthierville, Stanley-Falls, Basoko, Bumba, Nouvelle-Anvers, Coquilhatville Lukolela et Balobo où il avait été chef de poste, Léopoldville en mars 1895 puis Matadi où il décédera en juin à l'âge de 32 ans. Glave est également un écrivain, il tiendra d'ailleurs journalièrement, un carnet de notes et publiera en 1893, à Londres, un livre assez rare, qui n'existera qu'en version anglaise « Six years of adventure in Congoland » livre important d'un témoin, dont quelques extraits traduits en français terminent cet article.

Ward Herbert F.E. est né en 1863. Il sera à la fois un agent colonial, un officier, un collectionneur, un écrivain, un peintre, un sculpteur et un homme d'œuvres. Il fera ses études à Mill Hill School et

dès 1878 voyagera beaucoup dans le monde jusqu'en Nouvelle Zélande et en Australie vivant de petits métiers. Rentré en Angleterre et présenté à Stanley, il est engagé en 1884 comme agent de l'AIC avec résidence à Isangila d'abord puis à Lukungu où il restera 15 mois en s'intéressant au kishwahili des Zanzibarites et au kikongo des porteurs qu'il recrute. Il y vit dans un certain confort grâce à Mrs Ingham première femme européenne à résider au Congo. Transféré à Bangala dans le Haut Congo il y étudie la langue des gens du fleuve durant 7 mois mais est rappelé au Bas Congo. Attribuant ce rappel à une décision du Gouverneur Janssens de réserver les postes du Haut Congo aux seuls Belges, il donne sa démission et passe à la Sandford Exploring Cy pour se séparer de cette entreprise sept mois plus tard lorsqu'il est admis par Stanley comme membre de l'arrière garde de l'expédition que celui-ci mène pour la sauvegarde d'Emin Pasha. Très bon dessinateur il réalise de nombreux croquis de la vie africaine. Rentré en Angleterre en 1889 il y épouse celle qui deviendra sa biographe. Après une série de conférences il publie *Five Years with the Congo Cannibals* et en 1891 *My life with Stanley's rear-Guard* puis il travaille à Paris chez Robert Fleury et chez Jules Lefèbvre. En 1899 il se met au modelage. En 1901 il voyage en Argentine et peint quelques aquarelles des Andes. Il se remet à écrire non sans avoir été influencé par les détracteurs du Congo dont son ami Casement *A Voice from the Congo* puis *Chez les Cannibales de l'Afrique Centrale* en 1910. Actif auprès des Alliés pendant la guerre il publiera *Monsieur Poilu* en 1916 à Paris. Enfin, il refusera de signer la demande en grâce de Casement. Ward aura 5 enfants et mourra à Neuilly-sur-Seine en 1919 à l'âge de 56 ans.

Casement Roger est né à Kingstown en 1864. À l'âge de 17 ans, il entre au service de la compagnie maritime Elder Dempster & Cy et signe en 1884 un engagement pour l'AIC comme aide comptable. En 1886 il passe au service de la Sandford dont les affaires seront reprises plus tard par la SAB. Il s'y occupe de la partie économique puis du recrutement et de la direction du personnel indigène des missions de reconnaissance du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Retourné au Congo pour un troisième terme, il crée pour la SAB la factorerie de Kimpese, et organise à Luvituku les transports dans la région des chutes. Classé agent exceptionnel il quitte le Congo à la fin de son terme pour rejoindre l'administration anglaise dans la colonie du Nigeria. Bien que n'ayant pas satisfait aux examens de consul c'est à ce titre qu'il représentera l'Angleterre à Lourenço Marques puis à partir de 1898 à Boma. En 1903, son pays lui demande un rapport d'enquête sur la situation dans l'EIC, rapport dans lequel il charge l'administration de l'état. Rapport sur lequel s'appuieront les détracteurs anglo-saxons de l'EIC. En 1910 il fera une enquête similaire au Pérou. En 1913 il rentre dans son Irlande natale et y épouse les thèses nationalistes. En 1916 il est condamné à la peine de mort en Angleterre pour haute trahison avec l'Allemagne et exécuté par pendaison à la prison de Petonville à l'âge de 52 ans.

On a occulté ou minimisé beaucoup de choses avant ou au début de l'EIC, par pudeur et par souci de ne pas effrayer les vocations de pionnier. Les extraits qui suivent du livre de Glave sont durs à lire et les faits qu'ils relatent sont, aux yeux de leur auteur, plus importants à traiter dans l'immédiat que la traite des Noirs pratiquée par les Arabo-Swahilis.

Effets de l'esclavage.

... C'est l'exécrable théorie, en vertu de laquelle le possesseur de l'esclave a sur lui droit de vie et de mort, qui pousse le sauvage à répandre, en exécution et dans les cérémonies, le sang de l'homme, de la femme, de l'enfant qu'il s'est acquis, en échange peut-être de quelques baguettes de cuivre ou de deux à trois aunes de tissus.

Toutes les tribus que j'ai connues ont quelque idée de l'immortalité ; mais elles croient que la mort mène seulement à une autre vie, destinée à se dérouler dans les mêmes conditions que la vie présente. Les chefs sont convaincus que si, à leur entrée dans cette nouvelle existence, ils sont accompagnés d'un nombre suffisant d'esclaves, ils y auront droit au même rang qu'ils tiennent dans cette vie, et cette croyance a donné

naissance à une de leurs coutumes les plus barbares : les sacrifices humains à la mort de chaque personnage important. Au décès d'un chef, on fait choix d'un certain nombre d'esclaves dont les esprits devront l'accompagner dans la vie future. Si le chef possède 30 hommes et 20 femmes, 7 ou 8 des premiers et 6 ou 7 des secondes seront mis à mort ; les hommes sont décapités et les femmes étranglées. Lorsqu'une femme doit être sacrifiée, elle est ornée de brillantes pendeloques en métal, ses cheveux sont arrangés avec soin et on la revêt de vêtements aux couleurs éclatantes. Les mains attachées derrière le dos et le cou passé dans un nœud coulant, elle est amenée au bourreau, qui jette la corde par-dessus une branche d'arbre et, à un signal, la tire violemment. Et pendant que le corps se débat dans les affres de l'agonie, les spectateurs ivres prennent plaisir à imiter ses convulsions. Souvent aussi un enfant vivant est placé dans la tombe comme oreiller pour le chef défunt. Toutes ces horreurs se produisent encore dans le haut Congo.

Deux chefs ennemis s'arrangent-ils pour mettre fin à leur querelle, il faut du sang pour sceller la paix.

Sur la rivière Oubangi, l'esclave choisi pour l'exécution est suspendu tête en bas. À Tchumbiri, à Balolo, dans les grands villages autour d'Irebu, après avoir brisé à la malheureuse victime bras et jambes, on l'enterre vivante, la tête sortant de terre, et malheur à qui oserait apporter le moindre soulagement à son inexprimable agonie.

Comment les indigènes sont réduits en esclavage.

Les luttes incessantes entre indigènes fournissent aux marchés des esclaves d'origine et de tribu bien différentes. Mais la race la plus persécutée dans l'État du Congo est, sans aucun doute, celle des Ba-Lolo qui habite la contrée arrosée par les rivières Malinga, Lupuri, Lulungu et Ikelemba.¹ D'un naturel doux et inoffensif, ils se voient sans cesse en butte aux attaques des tribus puissantes des Lufembe et Ngombe. Ces cannibales voraces entourent de nuit les villages sans défense des Ba-Lolo, et à la première lueur du jour, fondent sur les habitants surpris, tuent ceux qui résistent et font prisonniers les autres. Puis ils mettent à part les plus forts de leurs captifs en leur enchaînant les pieds et les mains. Le reste des prisonniers est tué et leur chair partagée entre les pillards.

Cannibalisme.

Le cannibalisme existe parmi tous les peuples du haut Congo à l'est du 16^e degré de longitude et sévit encore davantage aux bords des affluents du grand fleuve. Pendant un voyage de deux mois sur l'Oubangi, je fus en contact permanent avec cette horrible coutume. Dans cette contrée, les indigènes se glorifient du nombre de crânes qu'ils possèdent et qui indique le nombre de leurs victimes, des chapelets de vingt à trente crânes sont suspendus en évidence dans les villages. À un jeune chef qui certainement n'avait pas plus de vingt-cinq ans, je demandai combien d'hommes il avait mangé dans son village et il me répondit trente.

Le commerce est difficile pour les Européens sur l'Oubangi, car la monnaie courante y est la chair humaine. Plusieurs fois, on me proposa d'échanger un homme contre une défense d'éléphant, et dans un village notamment, les indigènes insistèrent pour que je leur abandonne un Noir de mon équipage en échange d'une chèvre : « viande pour viande » disaient-ils. À différentes reprises, je fus sollicité d'aider à combattre des tribus voisines et on me disait : « Vous pourrez prendre l'ivoire, nous prendront la viande ».

Suppression de l'esclavage.

Les exécutions et les barbaries qui les accompagnent doivent et peuvent être arrêtées. Le carnage est aujourd'hui plus grand qu'en 1877 lorsque Stanley vit les Noirs du Congo pour la première fois. La raison est peut-être que s'étant enrichis au contact des Blancs, ils peuvent se procurer plus d'esclaves.

Si les négociations entre les puissances aboutissent à quelque action combinée contre l'esclavage dans l'intérieur, plusieurs particularités faciliteront leur œuvre.

D'abord, point très important, aucun fanatisme religieux ne se mêle, dans ces régions, à la traite.

Ensuite, les tribus sont désunies ; chaque village de 50 ou 60 habitations est indépendant de ses voisins et de petites guerres de famille à famille se produisent continuellement.

Enfin, rien n'est aussi convaincant pour l'Africain que la supériorité physique.

Dans tous les projets de suppression de la traite, il faut tenir compte de ces considérations ; et à mon avis si quelques années doivent nécessairement s'écouler avant qu'on puisse lutter avantageusement contre la traite pratiquée par les Arabes, il n'y a en revanche, aucune raison pour hésiter d'attaquer l'esclavage entre indigènes.

Trafic intérieur.

Dans une de mes excursions, j'ai rencontré une douzaine de pirogues appartenant aux contrées de l'embouchure de la Ruki et du district de Dakuté dont les propriétaires retournaient avec une cargaison

d'esclaves. (Sur la rivière, les esclaves, par mesure de convenance, sont débarrassés de leurs lourdes chaînes.) L'esclave, une fois acheté, est déposé dans le fond du bateau, couché et les mains liées devant lui avec des menottes. Le jour, tant que dure le voyage, les rameurs ont soigneusement l'œil sur lui ; mais la nuit, pour plus de sûreté on lui attache les mains derrière le dos ; et il a le poignet lié au bras d'un de ses maîtres ; celui-ci, à la moindre tentative d'évasion, s'éveillerait.

Dans une seule embarcation, j'ai compté cinq marchands dont la cargaison consistait en treize esclaves Ba-Lolo, hommes, femmes et enfants : à leurs yeux enfoncés et à leur corps amaigris, on devinait la faim et les cruautés qu'ils avaient endurées. Ces esclaves descendent jusqu'aux grands villages à l'embouchure du Ruki, où ils sont échangés contre de l'ivoire aux peuplades des districts du Ruki et de l'Oubangi qui les prennent en vue de quelque orgie de cannibales. Un petit nombre seulement sont vendus, les hommes pour servir de soldats, les filles pour peupler les harems. ...

Rappelons que les crimes, les assassinats et les empoisonnements relevaient de la justice répressive et pas du droit coutumier d'application chez les autochtones pour des méfaits mineurs. Les crimes, les assassinats et les empoisonnements du chef d'autochtone étaient donc jugés par des tribunaux de première instance ou des tribunaux d'appel et, dans les régions sans tribunaux, par les Conseil de guerre jugeant au civil. Rappelons également que la peine de mort existait encore ; elle était normalement appliquée par pendaison.

Il faut dire que certaines photos sur lesquelles on voit des personnes enchaînées escortées par la Force publique sont des photos de prisonniers de droit public pour lesquelles bien souvent la légende a été détournée.

1. En fait il orthographe mal la Lopori, la Maringa, la Lulonga et l'Ikelemba, zone qui fut attribuée plus tard à l'ABIR et que les esclavagistes Arabo-Swahilis occupaient déjà pour un bon tiers, de Mompono sur la Maringa à Bongandanga sur la Lopori. C'est également la région où on a constaté la plupart des amputations.